



Communiqué de presse

Jeudi 7 février 2019

Paris lance le dispositif « Zéro pesticide »

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la réglementation nationale interdit l'achat, l'utilisation et le stockage des pesticides aux particuliers. Pour accompagner les Parisiennes et les Parisiens dans leur changement de pratique de jardinage, la Ville de Paris lance le dispositif « Zéro pesticide » : comment jardiner ? Où s'informer ? Que faire de ses stocks ?

Paris est engagée en faveur de la protection de l'environnement et de l'adaptation de la ville au changement climatique. Depuis 2007, plus aucun pesticide n'est utilisé pour l'entretien des espaces verts parisiens et depuis 2015 dans les cimetières. Le Plan Biodiversité 2018-2024 de la Ville, adopté en mars 2018, prévoit d'inciter et d'accompagner les Parisiennes et les Parisiens vers le jardinage naturel afin de généraliser la démarche « zéro-phyto » à tout le territoire parisien.

Pour aider les Parisiennes et les Parisiens à jardiner sans pesticides ni glyphosate, la Ville lance aujourd'hui la campagne grand public « Zéro pesticide ». Parce que c'est bon pour la biodiversité, l'environnement et la santé, les Parisiennes et les Parisiens pourront découvrir en ligne le kit pédagogique dédié, des tutos vidéo et échanger conseils et bonnes pratiques sur le site paris.fr et la plateforme collaborative vegetalisons.paris.

Pour poursuivre cet apprentissage, des ateliers et des conférences seront proposés à la Maison du jardinage et à l'école du Breuil. Tout au long de l'année, la Ville accompagnera les Parisiennes et les Parisiens pour qu'ils deviennent acteurs de la protection de la nature en ville à travers diverses animations : distributions de larves de coccinelle pour lutter naturellement contre les pucerons, mise à disposition d'hôtels à insectes et de nichoirs à oiseaux pour favoriser la biodiversité urbaine et les équilibres écologiques, distribution de graines biologiques et de bulbes adaptés à la culture à Paris, ventes de plantes du centre de production horticole municipal.

Des conseils pratiques seront donnés au public à l'occasion des événements « Faites le Paris de la biodiversité » du 24 mars au 24 juin 2019 et la « Fête des jardins et de l'agriculture urbaine » les 14 et 15 septembre 2019.

Pour permettre aux Parisiennes et aux Parisiens de jeter leurs produits pesticides stockés dans les meilleures conditions pour l'environnement, des points de collectes et des Trimobiles sont accessibles dans tout Paris.

Une rubrique en ligne sur le site de la Ville a été créée pour permettre toutes et tous de découvrir les lieux de collecte des déchets dangereux et les conseils pratiques pour jardiner en préservant l'environnement, la biodiversité et la santé.

Toutes les infos sur <https://www.paris.fr/zeropesticide>

« La Ville de Paris a toujours anticipé les évolutions réglementaires vers le zéro phyto dans ses espaces verts, et avec le dispositif « Zero pesticide » nous faisons profiter les Parisiennes et les Parisiens de notre savoir en la matière et les accompagnons vers le jardinage naturel » rappelle Pénélope Komitès, adjointe à la Maire en charge des espaces verts, de la nature en Ville, de la biodiversité et de l'agriculture urbaine.

Contact presse : Perrine Boiton - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr

Contacts presse

Prénom Nom
01.02.03.04.05 / 06.07.08.09.10
p.nom@paris.fr

Prénom Nom
01.02.03.04.05 / 06.07.08.09.10
p.nom@paris.fr